

TRL 004

Développer et manager la prévention des risques professionnels dans une entreprise du secteur du transport routier et logistique (TRL)

Public

Dirigeants d'entreprises du secteur du transport routier et de la logistique TRL (transport routier de marchandises, déménagement, messagerie, fret, transport routier de voyageurs et logistique) s'engageant dans une démarche de prévention et la réalisation de projets avec l'aide d'un ou plusieurs animateur(s) de prévention AP TRL.

Cette formation est le point de départ d'un parcours de formation et d'accompagnement s'adressant au dirigeant et à l'AP TRL. Elle précède obligatoirement la formation de l'AP TRL (réf TRL 001).

Objectifs de formation

- Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans son entreprise.
- Piloter tout projet de prévention et, en particulier si l'établissement est concerné, un projet de prévention des TMS répondant aux exigences du programme national TMS Pros.

Objectifs pédagogiques

- Identifier ses enjeux de prévention à partir d'un état des lieux en santé et sécurité au travail.
- Structurer et formaliser une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne en lien avec ses objectifs et priorités.
- Piloter les projets de prévention de son entreprise et en particulier celui de l'AP TRL dans le cadre de sa formation-action (potentiellement TMS Pros si l'entreprise est concernée).

Contenu

- Etat des lieux en santé et sécurité au travail.
- Enjeux de prévention de l'entreprise et définition des objectifs et priorités d'actions.
- Démarche globale de prévention, contextualisée, mobilisatrice et pérenne et ses conditions de réussite.
- Lettre d'engagement formalisant la démarche de prévention de l'entreprise.
- Lien travail et santé, compréhension des TMS.
- Pilotage de tout projet de prévention.
- TMS Pros dans le cas d'un projet de prévention des TMS dans une entreprise ciblée ou souhaitant rentrer dans le programme national.
- Positionnement de l'AP TRL sur un projet de prévention répondant à une priorité d'action (exemple : TMS Pros, projet en lien avec les protocoles de sécurité, projet en lien avec Prév'AT) et définition de son profil.

Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur des exposés didactiques, des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants et des échanges. Elle amène des cas pédagogiques fondés sur l'état des lieux S&ST préalablement préparé par l'entreprise en amont de la formation.

Durée

1 jour soit 7 heures de formation en présentiel + 2 demi-journées d'accompagnement en entreprise en commun avec l'AP TRL.

Modalités d'évaluation

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis.

Cette formation est assurée par un formateur certifié pour former et accompagner le binôme constitué du dirigeant et de l'AP TRL. Ce formateur fait partie d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS.

La journée de formation en présentiel peut être dispensée par les Carsat, Cramif ou Cgss, en lien avec les entités habilitées.

Modalités d'inscription

La liste des organismes habilités par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS assurant cette formation de dirigeant ainsi que celle de l'AP TRL et l'accompagnement associé est consultable sur le site de l'INRS :

[Organismes habilités à dispenser les formations APS-TRL \(Acteur prévention secours Transport routier et logistique\)](#)